



CBCRH30
Centre de Bilan et de
Conseil en Ressources
Humaines

☎ 04 66 88 23 78
appvauvert.cfppa@gmail.com

Responsable Centre de Bilan
Céline DEVAUX
celine.devaux@educagri.fr

CFPPA DU GARD
Site de Vauvert
240 rue Carnot
30600 Vauvert

CFPPA DU GARD
Site de Rodilhan
Domaine de Donadille
30230 Rodilhan

Référente Handicap
Sandrine MONTERO
sandrine.montero@educagri.fr

EPLEFPA de
Nîmes Rodilhan
Chemin des Canaux
30230 Rodilhan
☎ 04 66 20 33 09 tapez 4
cfppa.nimes@educagri.fr
www.epl.nimes.educagri.fr



100% des bénéficiaires
satisfaits

100% des suivis à 6 mois
réalisés



BILAN DE COMPÉTENCES

Objectifs

- ▶ Faire le point sur ses compétences, aptitudes et atouts professionnels et personnels
- ▶ Définir un projet professionnel ou de formation en adéquation avec le marché de l'emploi
- ▶ Élaborer une stratégie d'évolution de carrière
- ▶ Analyser des difficultés au travail et trouver des axes d'amélioration
- ▶ Envisager une reconversion professionnelle

CONTENU :

Le bilan de compétences comprend, sous la conduite du prestataire, les trois phases suivantes telles qu'indiquées dans l'article R6313-4 du Code du Travail, suite au Décret n°2018-1330 du 28 décembre 2018 - art. 2 :

▶ Un entretien préliminaire

- ▶ Recueillir les besoins de la personne, l'informer sur les conditions de déroulement, les méthodes et les techniques qui seront utilisées et confirmer son engagement

▶ Phase d'investigation

- ▶ Explorer le parcours, repérer les compétences acquises
- ▶ Analyser les motivations et intérêts professionnels et personnels
- ▶ Faire émerger les points forts et les points faibles au regard des pistes envisagées
- ▶ Accompagner la personne dans ses choix d'orientation ou dans l'élaboration d'un cursus de formation
- ▶ Effectuer des investigations et recherches documentaires
- ▶ Analyser la faisabilité des pistes retenues
- ▶ Élaborer un plan d'action permettant la concrétisation du projet

La construction du projet professionnel se réalise sur la base d'entretiens individuels, de passation de tests, de recherches documentaires et d'investigations personnelles

▶ Phase de conclusion

- ▶ Le bilan sera co rédigé et restitué sous forme d'un compte-rendu confidentiel qui reste la propriété de la personne

DURÉE et LIEU

La durée du bilan est de 24 heures maximum.
Le bilan peut être réalisé sur les sites de Rodilhan et Vauvert

PUBLIC CONCERNÉ et CONDITIONS D'ACCES

Entrée et sortie permanente ; accompagnement individuel en présentiel
Tout public ; aucun prérequis
Démarrage après validation du type de financement

FINANCEMENT

Vous êtes en activité

Votre bilan peut être financé par votre :

- Compte Personnel de Formation (CPF)
- OPCO
- Employeur

Vous êtes sans emploi

Vous pouvez mobiliser votre :

- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Pôle Emploi

A titre personnel

Vous pouvez financer vous-même n'importe quelle formation, facilités de paiement

Autre situation

Nous consulter

COMMENT VENIR SUR LE CENTRE ?

Vauvert

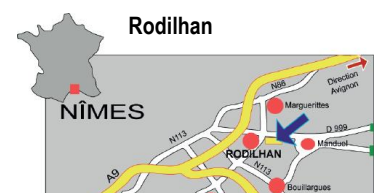


Bus :
Réseau LIO : Ligne 133 et 134,
arrêt Aficion à 4 min à pied du
centre de formation

Train :
Gare SNCF à 5 min à pied du
centre de formation

Accès au centre PMR
Parking PMR

Rodilhan



Bus :
Réseau TANGO : ligne 31 et 32 arrêt Chemin des Canaux à 5
min à pied du centre de formation